



Prévention Santé et Nutrition
Des Seniors actifs

Déposé à la Sous-Préfecture
de ROCHEFORT, le 20 SEP. 2012

CONVENTION n° 12.304

Entre

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2011 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011, lui-même représenté par M. Bernard GIRAUD, son Premier Adjoint, en vertu de l'arrêté ASG n°11.1712 en date du 29 septembre 2011 portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 30 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

D'une part,

Et

Madame Odile MALBERT (née LEGLISE), demeurant 80 bis rue de Saintonge – 17800 SAINT SEVER DE SAINTONGE,

D'autre part,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : A compter du 10 septembre 2012 et jusqu'au 10 décembre 2012 (inclus), Madame Odile MALBERT est thérapeute en art thérapie du programme PENSA (Prévention santé Et Nutrition des Seniors Actifs). A ce titre, elle est chargée de mettre en place des ateliers d'activités créatives.

Article 2 : Madame Odile MALBERT a des missions spécifiques :

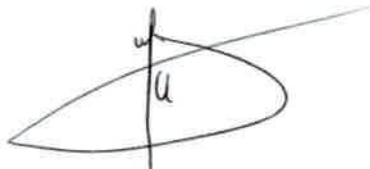
- Animer des ateliers d'activités créatives
- Organiser les inscriptions et la constitution des groupes de 12 personnes
- Perforer les cartes multi-ateliers de chaque participant à ses cours
- Transmettre la liste des présences suite aux ateliers
- Communiquer aux participants les documents relatifs au programme PENSA fournis par la coordonnatrice du dit programme.

Article 3 : Madame Odile MALBERT s'engage à ne pas participer aux ateliers, au titre d'adhérent PENSA, dans l'année de son intervention.

Article 4 : La rémunération de Madame Odile MALBERT est basée sur 24 € HT (vingt quatre euros hors taxes) de l'heure, dans un maximum de 16 heures mensuelles.

Fait à ROYAN, le 13 septembre 2012

Madame Odile MALBERT,



Pour le Député-Maire, et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Bernard GIRAUD

